

# *Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*



**EHPAD**

**Résidence Lefebvre-Blondel-Dubus**

1, chemin du Clair Ruissel - 76870 GAILLEFONTAINE

☎ 02 35 90 95 41 • 📠 : 02 35 09 66 52

[contact@ehpad-gaillefontaine.fr](mailto:contact@ehpad-gaillefontaine.fr)  
<http://ehpad-gaillefontaine.fr>

*Livret d'accueil*

## Un peu d'histoire...

**A**u Moyen-Age, Gaillefontaine était le siège d'un vicomté et d'une châtellenie fondé en 1050. Ce château fort changea souvent de propriétaires et fut assiégé en 1472 par Charles le Téméraire qui le détruisit et incendia le village.

**V**ers 1140, un prieuré, celui du Clair Ruissel fut érigé pour les religieuses de Fontevrault. Un hôpital fut fondé au 14<sup>ème</sup> siècle et une léproserie au 15<sup>ème</sup>. Il ne reste que peu de vestiges de ces constructions.

**L'**actuel château, de style néo-gothique fut construit entre 1881 et 1886 par le Marquis des Roys.

**L'**origine de la maison de retraite remonte à 1921, suite à un don. Elle fut agrandie en 1966 puis reconstruite dans son actuel lieu en 1993.

**E**n 2004, la maison de retraite devient E.H.P.A.D (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

## Le mot de la Direction et du Président du Conseil d'Administration

**M**adame, **M**onsieur,

**L**e Président du Conseil d'Administration, la Direction, l'ensemble du Personnel vous souhaitent

### **LA BIENVENUE**

**C**e livret d'accueil, édité à votre intention, est destiné à vous informer et à vous permettre, ainsi qu'à vos proches, de mieux connaître l'Etablissement.

**L**e personnel, à l'écoute de chaque résident, est présent pour apporter la meilleure qualité de vie possible.

**L**a Direction, Le Conseil d'Administration, le personnel, les différents intervenants extérieurs, tous ensemble serons à votre écoute, et veillerons à votre bien-être. Chacun fera de son mieux pour faciliter votre intégration et rendre agréable votre séjour.

## Instances et représentations

L'EHPAD est administré par un Conseil d'Administration dont le maire de la ville de Gaillefontaine est le président, et dirigé par un Directeur, qui est assisté pour ses prises de décision par différentes instances consultatives obligatoires (CTE, CVS, CCG) émettant des avis sur la vie au quotidien de l'EHPAD.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, une direction commune est instituée entre les trois Maisons de Retraite d'Aumale, de Forges-les-Eaux et de Gaillefontaine.

## Conseil de la Vie Sociale

Celui-ci réunit des Résidents, des Familles, des Membres du Personnel, un représentant du Conseil d'Administration, la Direction. Ce Conseil a pour but de traiter toutes les questions relatives à la vie collective de la Maison de Retraite.



## Ce qui nous anime

Pour l'ensemble des professionnels de la Résidence, les grandes missions de bien-être et d'accompagnement sont une priorité. Celle de vivre mieux, en toute sécurité, de garder ses habitudes de vie et sa liberté, dans une ambiance chaleureuse.

Notre projet de vie cible donc les objectifs suivants :

- Etre avant tout un lieu de vie, préservant à la fois une réelle intimité pour le résident et son entourage ainsi que la convivialité nécessaire au maintien du lien social tant avec les résidents qu'entre ces derniers et leurs proches.
- Etre un lieu adapté à la prise en charge de la dépendance conciliant liberté et sécurité pour chacun jusqu'à la fin de la vie.
- Etre un lieu de prévention et de soins où sont prodiguées de façon coordonnée les prestations médicales et paramédicales aux résidents.

## L'espace de vie et le quotidien

### • La Chambre

Chaque chambre est équipée d'un mobilier confortable et adapté. Elle comporte des prises de téléphone et de télévision ainsi qu'une salle de bain avec WC et appel d'urgence 24h/24.

Vous avez la possibilité d'installer le téléphone, un ordinateur, une télévision..., les factures d'installation et de dépenses restant à votre charge.

Pour agrémenter votre environnement, n'hésitez pas à apporter votre touche personnelle en y installant vos objets tels que petits meubles, cadres, photos, et plantes...



Veillez toutefois à ce qu'ils n'engendrent ni gêne ni détérioration à l'occasion des soins et de l'entretien.

Seul le lit médicalisé de l'établissement ne peut être remplacé.

Par mesure de sécurité, vous voudrez bien informer le cadre responsable des admissions de votre dépôt de matériels et de mobiliers.

Chaque chambre est équipée d'un détecteur de fumée relié à une centrale de surveillance afin d'assurer votre sécurité.

Si vous le désirez, la clé de votre chambre pourra vous être remise.

## La salle à manger, le petit salon et la mezzanine

La salle à manger est organisée avec des tables rondes ou rectangulaires. Elle est égayée de meubles anciens et d'objets ainsi que de tableaux aux murs.

Au premier étage, un petit salon vous accueille avec votre famille et vos amis selon vos envies pour déjeuner ensemble (il est demandé de réserver 48 h avant).



Il est également possible de le réserver pour d'autres événements.

La mezzanine, située en haut des escaliers offre sa partie centrale sous la lumière du ciel grâce

au toit largement vitré. C'est un espace de détente agrémenté de plantes vertes et aménagé de fauteuils et de tables basses.

## • L'environnement extérieur

Tout autour de l'établissement, vous trouverez jardins et parcs aménagés pour le confort de tous : Allées de promenade, terrain de pétanque. Vous trouverez des bancs pour vous y détendre et admirer la campagne normande.



## La vie Quotidienne

### • Les Repas

De type traditionnel, ils sont confectionnés sur place et servis dans le restaurant où le menu est affiché. Les régimes prescrits sont respectés.

C'est avec une attention particulière que les menus sont élaborés en commission encadrée par la diététicienne et le responsable de la cuisine, les résidents y font part de leurs suggestions.

Vos proches pourront partager des repas avec vous dans le petit salon qui est à votre disposition. Il est indispensable de réserver 48h à l'avance. Le tarif des repas accompagnants est affiché à l'accueil.

### • Horaires des repas

Les repas sont servis dans le restaurant, toutefois en fonction de votre état de santé, il peut être envisagé un service en chambre.

- **Le petit-déjeuner** est servi à partir de 7h45
- **Le déjeuner** est servi à partir de 12h
- **Le goûter** est servi lors des animations ou en chambre à partir de 15h
- **Le dîner** est servi à partir de 18h15

### • Le linge

Seul le linge plat (draps, taies, couvertures, linge de toilette) est fourni par l'établissement, il est entretenu par un prestataire extérieur.

Un trousseau de vêtements dont la liste figure dans le dossier d'admission vous est demandé. Le marquage (nom et prénom) de votre linge ainsi que son entretien est pris en charge par notre service de blanchisserie. Cette prestation complémentaire vous est offerte.

Afin de pallier les délais d'entretien du linge liés à la collectivité, il est recommandé au résident de disposer de linge personnel en quantité suffisante.

## • Le salon de coiffure



Le salon de coiffure est à disposition des professionnels extérieurs. Vous avez la possibilité de faire appel à votre coiffeur personnel, dans ce cadre, cette prestation sera à votre charge.

## • La pédicure

Des soins d'hygiène des pieds et des ongles sains sont assurés par nos professionnels formés. Vous pouvez, pour des soins plus complexes, faire appel à un pédicure de votre choix, dont les frais seront à votre charge.

## • Les services

• **Le téléphone** : L'établissement s'est doté d'un système de téléphonie permettant la gestion des lignes téléphoniques des personnes hébergées.

En effet, au moyen de la signature d'un contrat d'engagement, le résident et/ou sa famille peut demander dès l'entrée ou à tout moment du séjour l'ouverture d'une ligne directe rapidement. Il restera à

définir auprès du service administratif l'utilisation de cette ligne.

• **La télévision** : Vous pouvez équiper votre chambre d'un téléviseur personnel en bon état de fonctionnement.

• **Le Tabac** : Aucune pièce n'est à disposition des fumeurs. Pour le respect de chacun, il est interdit de fumer dans l'enceinte de la résidence.

• **Le courrier** : Le courrier qui vous est adressé vous est remis personnellement chaque jour par un membre du personnel. Le secrétariat est à la disposition des résidents pour transmettre le courrier affranchi à la poste.

• **Le Culte** : Si vous en exprimez le désir, les ministres des différents cultes peuvent vous rendre visite. Une messe catholique est célébrée une fois par semaine, chaque mardi soir en salle d'animation.

• **Argent et Objets de Valeurs** : L'établissement ne peut être tenu responsable des pertes et vols.

Il est déconseillé de conserver dans la chambre des objets de valeurs et de l'argent. Un coffre est à votre disposition au secrétariat. Une clé de votre chambre peut vous être remise. En cas de perte, la reproduction de celle-ci est à votre charge.

## Infos pratiques

### • Accueil administration

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



### • Les animaux

Si vous avez un animal domestique, vous ne pourrez malheureusement pas emménager avec lui.

Les animaux des visiteurs sont les bienvenus, tenus en laisse et respectant les règles d'hygiène et de vie en communauté.

### • Visites et entrées

Les parents et amis sont les bienvenus dans l'établissement. Les visites sont libres, toutefois les

visiteurs doivent prendre en compte les besoins de repos du résident ainsi que les nécessités de fonctionnement du service. Vous avez toute liberté d'aller et venir, toutefois, pour éviter toute inquiétude, il vous est demandé de prévenir l'infirmière ou l'administration avant une sortie de l'établissement avec un proche.

## Les soins et accompagnement de la personne âgée

Vous avez le libre choix de votre Médecin Traitant, les consultations seront assurées sur place.

Il vous est possible de garder vos prestataires tels que dentiste, pédicure, podologue, ... Nous tenons à votre disposition une liste de collaborateurs locaux intervenant dans notre établissement. Ce type de prestations reste à votre charge.

Nous assurons in situ une prise en charge médicale pluridisciplinaire, limitant ainsi les déplacements pour recourir aux avis d'experts. L'établissement dispose de matériels adaptés à une prise en charge médicale, ainsi que d'une salle de soins équipée de la télé-médecine où sont pratiquées télépsychiatrie, télédermatologie et des visioconférences avec le service de médecine interne de gériatrie du CHU de Rouen. Les équipes mobiles de psycho-gériatrie, de soins palliatifs, d'hospitalisation à

domicile interviennent couramment au sein de l'EHPAD.

Le Médecin Coordonnateur apporte ses compétences gériatriques, et en collaboration avec le Cadre de Santé assure les relations entre le Résident, sa Famille et l'ensemble des intervenants soignants.

Vos données médicales lui sont transmises et protégées par le secret médical.

Les médicaments sont délivrés par la pharmacie de ville. Pour garantir la sécurité des soins, un circuit du médicament a été instauré pour l'approvisionnement et la distribution des traitements.

Une équipe pluridisciplinaire constituée d'Infirmières, d'Aides-Soignants, d'Agents des Services Hospitaliers ou Hôteliers répond à vos besoins essentiels.

La douleur n'est pas une fatalité. Le médecin ainsi que les équipes soignantes sont à votre écoute pour vous aider et vous proposer les moyens les mieux adaptés à votre cas.

La Psychologue, le Kinésithérapeute, l'Ergothérapeute et l'orthophoniste vous accompagnent dans la préservation de votre autonomie.

La qualité de l'accompagnement au quotidien va sur une recherche du bien être comprenant des soins de base. A cet effet, des séances de Qi Gong santé (pratique de santé ancestrale chinoise) peuvent vous être proposées.

L'établissement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, centrée sur la bien-être de tous.

## L'animation

L'Animation est une composante importante de la vie à l'EHPAD, les animateurs proposent du lundi au dimanche et jours fériés, des activités

ludiques, culturelles, thérapeutiques ou intergénérationnelles, à l'intérieur comme à l'extérieur de

l'établissement, les animations proposées sont annoncées par voie d'affichage et sur notre site internet. Les animateurs participent régulièrement aux manifestations locales.

L'Animation doit avant tout vous permettre de partager de véritables moments de plaisir. Les activités proposées se déroulent au



cœur des unités de vie, dans votre espace privatif, dans des endroits de passage ou encore dans les jardins extérieurs, soit en petit groupe ou de manière individuelle.

Au cours de l'année, des après-midi festives et des spectacles sont organisés.

Un goûter des anniversaires réunit les résidents une fois par mois, un groupe de bénévoles participe à ces animations.

Vous trouverez des panneaux d'affichage sur lesquels se trouvent les Animations du mois.



## Bénévolat

Vous pouvez également si vous le souhaitez conclure une convention de bénévolat avec l'EHPAD afin de pouvoir proposer des activités auprès des personnes accueillies.

Dans le cadre d'une relation individuelle avec le résident et en

concertation avec l'encadrement, les bénévoles qui le souhaitent sont libres de s'organiser aussi bien au niveau du contenu de leurs activités qu'au niveau de leur temps de présence.

## Association "Le Jardin des Soleils"

L'Association "Le Jardin des Soleils" a été créée en 2008, c'est une association interne à l'établissement composée de membres du personnel, de bénévoles qui a pour but de participer financièrement aux animations lors de sorties. Elle a fonctionné à but non lucratif.

L'association a créé en 2012 une boutique appelée "La p'tite boutique". Elle permet aux résidents et aux familles d'acheter des produits d'hygiène et autre articles (bonbons, chocolats,...). Il suffit de s'adresser à l'animatrice ou au secrétariat qui transmettra votre demande.

## Les conditions d'admission

L'entrée est possible en fonction des places disponibles, et après avoir envoyé un dossier de demande d'admission, administratif et médical complet. Le dossier médical doit être rempli par votre médecin traitant ou le médecin du service si vous êtes hospitalisé.

La Direction prononce l'admission sur avis de la commission d'admission. Ensuite, une visite de pré-admission est organisée en préalable à l'entrée dans l'institution.

Un dossier d'admission est disponible à l'accueil de l'établissement ou téléchargeable sur le site internet de l'établissement.

<http://ehpad-gaillefontaine.fr>

Sur demande, il peut vous être adressé par courrier ou par mail.

La plateforme Via trajectoire vous permet également de déposer votre demande.

<https://viatrajectoire.santerra.fr/Trajectoire/>

Le jour de l'entrée, vous serez accueilli par l'infirmière ou le Cadre de Santé.